

le Grande Instance de Versailles  
Versailles (Département des Yvelines)  
République Française  
An nom du Peuple

## **TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE VERSAILLES**

### **ORDONNANCE DE REFERE**

**09 Novembre 2004**

#### **DOSSIER N°: 04/01839**

AFFAIRE : Société EURODNS, Laurent N , C/ ASSOCIATION FRANCAISE POUR LE NOMMAGE INTERNET EN COOPERATION DITE AFNIC,

*Intervenants volontaires* : Société NEUF TELECOM - Société SOCIETE GENERALE - Société CREDIT DU NORD - Société CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE ( CNCEP) , Société LASTMINUTE - Société CENTER PARCS N.V, ASSOCIATION POUR L'EMPLOI DES CADRES INGENIEURS ET TECHNICIENS (A.P.E.C) - Société LEXMARK INTERNATIONALS SAS - Société TELE 2 - S.A. PIERRE ET VACANCES - S.A. PIERRE ET VACANCES MAEVA TOURISME - S.A. PIERRE ET VACANCES CONSEIL IMMOBILIER, S.A. PIERRE ET VACANCES DEVELOPPEMENT - Société FREE - Société FNAC - Société LA REDOUTE - Société SADAS - Société RADIO NOSTALGIE - Société NRJ GROUP - Société NRJ - Société RIRE ET CHANSONS - Société LA CINQUIEME - Société TROKERS - Société ACCOR - Société MANUFACTURE FRANCAISE DES PNEUMATIQUES MICHELIN - Société SOCIETE FRANCAISE DU RADIOTELEPHONE (SFR), Société CEGETEL - Société FRANCE 3 - S.A. SOCIETE NATIONALE DE TELEVISION FRANCE 2 - S.A. SOCIETE VOYAGEURS DU MONDE -

#### **DEMANDEURS**

##### **Société EURODNS,**

Société Anonyme de droit luxembourgeois immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le n° B 89978 au capital social de 150.000 euros, dont le siège social sis 41 Z.A. am Bann - 3372 Leudelage - LUXEMBOURG, prise en la personne de son administrateur-délégué domicilié ès qualités audit siège,

##### **- Monsieur Laurent N**

commerçant individuel - immatriculé auprès du Registre du Commerce et des Sociétés

Représentés par Maître RICHAUD Avocat au Barreau de VERSAILLES et assistés par Maître Olivier ITEANU de la SELARL ITEANU , avocats au barreau de PARIS, 166 rue du Faubourg Saint Honoré 75008 PARIS - vestiaire : D 1380 -

## **DEFENDERESSES**

### **- ASSOCIATION FRANCAISE POUR LE NOMMAGE INTERNET EN COOPERATION DITE AFNIC,**

Association régie par les dispositions de la Loi du 1er Juillet 1901, dont le siège social est sis Immeuble International - 2 rue Stephenson - MONTIGNY LE BRETONNEUX - 78181 - SAINT QUENTIN EN YVELINES - CEDEX, prise en la personne de son Président, domicilié es qualités audit siège,

Représentée par Maître Eric BARBRY du Cabinet Alain BENSOUSSAN, avocat au barreau de PARIS, 29 rue Colonel Pierre Avia PARIS CEDEX 08 - vestiaire : E 241

### **Intervenants volontaires**

#### **- Société NEUF TELECOM -**

SA au capital de 21.716.336,80 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le n° B 414 946 194, ayant son siège social à Boulogne - Billancourt - 40-42 Quai du Point du Jour, agissant poursuites et diligences de son président du Conseil d'Administration en exercice, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège -

Représentée par Maître Isabelle LEROUX, du cabinet BIRD & BIRD avocat au barreau de PARIS, 6 rue Caumartin 75009 PARIS - vestiaire R 255 -

#### **- Société SOCIETE GENERALE**

SA au capital de 555.617.206,25 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro B 552 120 222, ayant son siège social à Paris (75009), 29 Boulevard Haussmann, agissant poursuites et diligences de son Président du Conseil d'Administration et Directeur général en exercice Monsieur Daniel BOUTON, domicilié en cette qualité audit siège,

Représentée par Maître Isabelle LEROUX, du cabinet BIRD & BIRD avocat au barreau de PARIS, 6 rue Caumartin 75009 PARIS - vestiaire R 255 -

#### **- Société CREDIT DU NORD -**

SA au capital de 740.263.248 euros - immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lille sous le numéro B 456 504 851 ayant son à siège social 28 Place Rihour - 59000 LILLE - agissant poursuites et diligences de son Président Directeur Général en exercice, Monsieur Alain PY, domicilié en cette qualité audit siège -

Représentée par Maître Isabelle LEROUX, du cabinet BIRD & BIRD avocat au barreau de PARIS, 6 rue Caumartin 75009 PARIS - vestiaire R 255 -

**- Société CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE ( CNCEP)**

SA au capital de 6.680.893.560,25 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Paris sous le numéro B 383 680 220 - ayant son siège social 5 rue Masseran - 75007 PARIS - agissant poursuites et diligences de son Président en exercice, Monsieur Charles MILHAUD, domicilié en cette qualité audit siège -

Représentée par Maître Isabelle LEROUX, du cabinet BIRD & BIRD avocat au barreau de PARIS, 6 rue Caumartin 75009 PARIS - vestiaire R 255 -

**- Société LASTMINUTE -**

Société par actions simplifiée au capital de 15.688.215 euros - immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro B 422 653 493 ayant son siège social à Saint-Ouen (93400) 54/56 boulevard Victor Hugo - agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège -

Représentée par Maître Isabelle LEROUX, du cabinet BIRD & BIRD avocat au barreau de PARIS, 6 rue Caumartin 75009 PARIS - vestiaire R 255 -

**- Société CENTER PARCS N.V,**

Société de droit néerlandais, dont le siège social est sis Admiraliteitskade 40 - 3063 ED ROTTERDAM PAYS BAS - représentée par son représentant légal -

Représentée par Maître Marie-Laure ROUQUET, du Cabinet CMS BUREAU FRANCIS LEFEBVRE avocat au barreau de NANTERRE, 1-3 villa Emile Bergerat 92200 NEUILLY-sur-SEINE - vestiaire : PN 701

**- ASSOCIATION POUR L'EMPLOI DES CADRES INGENIEURS ET TECHNICIENS (A.P.E.C) -**

Association constituée conformément à la loi de 1901 - dont le siège social est situé 51 Boulevard Brune - 75014 PARIS - représentée par son Président -

Représentée par Maître Marie-Laure ROUQUET, du Cabinet CMS BUREAU FRANCIS LEFEBVRE avocat au barreau de NANTERRE, 1-3 villa Emile Bergerat 92200 NEUILLY-sur-SEINE - vestiaire : PN 701

**- Société LEXMARK INTERNANTIONAL SAS -**

société par actions simplifiée au capital de 10.000.000 euros - dont le siège social est situé Site des trois Arches - 300 route de Pithiviers - 45760 BOIGNY SUR BIONNE enregistrée au RCS D'ORLEANS sous le numéro 380 827 204 - représentée par son Président -

Représentée par Maître Marie-Laure ROUQUET, du Cabinet CMS BUREAU FRANCIS LEFEBVRE avocat au barreau de NANTERRE, 1-3 villa Emile Bergerat 92200 NEUILLY-sur-SEINE - vestiaire : PN 701

**- Société TELE 2 -**

société par actions simplifiée, au capital de 14.000.000 euros, dont le siège social est 14 rue des Frères Caudron - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY - enregistrée au RCS de Versailles sous le numéro 409 914 058 et représentée par Jean-Louis CONSTANZA, Directeur général -

Représentée par Maître Marie-Laure ROUQUET, du Cabinet CMS BUREAU FRANCIS LEFEBVRE avocat au barreau de NANTERRE, 1-3 villa Emile Bergerat 92200 NEUILLY-sur-SEINE - vestiaire : PN 701

**S.A. PIERRE ET VACANCES -**

SA au capital de 86.441.600 euros - dont le siège social est sis L'Artois/Pont de Flandre - 11 rue de Cambrai - 75947 PARIS CEDEX 19 RCS Paris 316 580 869 - représentée par le Président de son Conseil d'Administration -

Représentée par Maître Marie-Laure ROUQUET, du Cabinet CMS BUREAU FRANCIS LEFEBVRE avocat au barreau de NANTERRE, 1-3 villa Emile Bergerat 92200 NEUILLY-sur-SEINE - vestiaire : PN 701

**- S.A. PIERRE ET VACANCES MAEVA TOURISME -**

SA au capital de 12.164.865 euros - dont le siège social est sis L'Artois/Pont de Flandre - 11 rue de Cambrai - 75947 PARIS CEDEX 19 - RCS de PARIS 318 696 119 - représentée par le Président de son Conseil d'Administration -

Représentée par Maître Marie-Laure ROUQUET, du Cabinet CMS BUREAU FRANCIS LEFEBVRE avocat au barreau de NANTERRE, 1-3 villa Emile Bergerat 92200 NEUILLY-sur-SEINE - vestiaire : PN 701

**- S.A. PIERRE ET VACANCES CONSEIL IMMOBILIER,**

SA au capital de 652.245 euros - dont le siège social est sis L'Artois/Pont de Flandre - 11 rue de Cambrai - 75947 PARIS CEDEX 19 - RCS de Paris sous le numéro 380 204 933 - représentée par le Président de son Conseil d'Administration -

Représentée par Maître Marie-Laure ROUQUET, du Cabinet CMS BUREAU FRANCIS LEFEBVRE avocat au barreau de NANTERRE, 1-3 villa Emile Bergerat 92200 NEUILLY-sur-SEINE - vestiaire : PN 701

**- S.A. PIERRE ET VACANCES DEVELOPPEMENT -**

SA au capital de 4.659.810 euros, dont le siège social est sis L'Artois/Pont de Flandre - 11 rue de Cambrai - 75947 PARIS CEDEX 19 - RCS de PARIS sous le numéro 350 653 044 - représentée par le Président de son Conseil d'Administration -

Représentée par Maître Marie-Laure ROUQUET, du Cabinet CMS BUREAU FRANCIS LEFEBVRE avocat au barreau de NANTERRE, 1-3 villa Emile Bergerat 92200 NEUILLY-sur-SEINE - vestiaire : PN 701

**- Société FREE -**

Société par actions simplifiée, dont le siège social est sis 8 Rue de la Ville l'Evêque  
- 75008 PARIS - représentée par son Président -

Représentée par Maître Yves COURSIN, avocat au barreau de PARIS, 49 rue Galilée  
75116 PARIS - vestiaire : M 1611

**- Société FNAC -**

SA au capital de 48.993.050 francs - immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro B 775 661 390 - dont le siège social est sis 67 Boulevard du Général Leclerc - 92612 CLICHY CEDEX - prise en la personne de ses représentants légaux domiciliés audit siège -

Représentée par Maître André BERTRAND, avocat au barreau de PARIS, 26 rue Vignon 75009 PARIS - vestiaire : L 207 -

**- Société LA REDOUTE -**

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Roubaix Tourcoing sous le numéro B 477 180 186 - dont le siège social est sis 57 rue de Blanchemaille - 59100 ROUBAIX - prise en la personne de ses représentants légaux domiciliés audit siège -

Représentée par Maître André BERTRAND, avocat au barreau de PARIS, 26 rue Vignon 75009 PARIS - vestiaire : L 207 -

**- Société SADAS -**

SA dont le siège social est sis 216 rue Winoc Chocqueel - 59200 TOURCOING - inscrite au RCS de Tourcoing sous le numéro B 323 400 358 - prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège -

Représentée par Maître André BERTRAND, avocat au barreau de PARIS, 26 rue Vignon 75009 PARIS - vestiaire : L 207 -

**- Société RADIO NOSTALGIE -**

Société par actions simplifiée - au capital de 150.000 euros - dont le siège social est sis 22 rue Boileau - 75016 PARIS - immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Paris sous le numéro B 331.014.225 -

Représentée par Maître Cyril FABRE, du Cabinet OJFI-ALEXEN avocat au barreau de PARIS, 47 rue de Monceau 75008 PARIS - vestiaire K 37 -

**- Société NRJ GROUP -**

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 884.807,00 euros  
- dont le siège social est 22 rue Boileau 75016 PARIS - immatriculée au Registre du  
commerce et des sociétés de Paris sous le numéro B 332 036 128 -

Représentée par Maître Cyril FABRE, du Cabinet OJFI-ALEXEN avocat au barreau  
de PARIS, 47 rue de Monceau 75008 PARIS - vestiaire K 37 -

**- Société NRJ -**

SA, société anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 10.421.222  
euros - dont le siège social est sis 22 rue Boileau - 75016 PARIS - immatriculée au  
Registre du Commerce et des sociétés de paris sous le numéro B 328 232 731 -

Représentée par Maître Cyril FABRE, du Cabinet OJFI-ALEXEN avocat au barreau  
de PARIS, 47 rue de Monceau 75008 PARIS - vestiaire K 37 -

**- Société RIRE ET CHANSONS -**

Société à responsabilité limitée au capital de 179.242,00 euros - dont le siège social  
est sis 22 rue Boileau - 75016 PARIS - immatriculée au Registre du commerce et des  
sociétés de Paris sous le numéro B 353 272 941 -

Représentée par Maître Cyril FABRE, du Cabinet OJFI-ALEXEN avocat au barreau  
de PARIS, 47 rue de Monceau 75008 PARIS - vestiaire K 37 -

**- Société LA CINQUIEME -**

Société anonyme au capital de 14.800.000 euros - dont le siège social est sis 10 rue  
Horace Vernet - 92130 ISSY LES MOULINEAUX - inscrite au Registre du  
commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro B 399 156 652 - agissant  
poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit  
siège -

Représentée par Maître Cyril FABRE, du Cabinet OJFI-ALEXEN avocat au barreau  
de PARIS, 47 rue de Monceau 75008 PARIS - vestiaire K 37 -

**- Société TROKERS -**

Société anonyme au capital de 147.200 euros - dont le siège social est sis 23 rue du  
Renard - 75004 PARIS - inscrite au Registre du Commerce et des sociétés de PARIS  
sous le numéro B 432 633 006 - agissant poursuites et diligences de son Président  
Directeur Général Monsieur Aymeric CHOTARD -

Représentée par Maître Cyril FABRE, du Cabinet OJFI-ALEXEN avocat au barreau  
de PARIS, 47 rue de Monceau 75008 PARIS - vestiaire K 37 -

**- Société ACCOR -**

Société anonyme au capital de 599.018.052 euros, dont le siège social est sis 2 rue de la Mare Neuve - 91080 COURCOURONNES - inscrite au Registre du Commerce et des sociétés D'EVRY sous le numéro B 602 036 444 - agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège -

Représentée par Maître Cyril FABRE, du Cabinet OJFI-ALEXEN avocat au barreau de PARIS, 47 rue de Monceau 75008 PARIS - vestiaire K 37 -

**- Société MANUFACTURE FRANCAISE DES PNEUMATIQUES MICHELIN**

Société en commandite par actions au capital de 304.000.000 euros - dont le siège social est sis Place des Carmes Dechaux - 63000 CLERMONT FERRAND - inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de CLERMONT FERRAND - sous le numéro B 855 200 887 - agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège -

Représentée par Maître Cyril FABRE, du Cabinet OJFI-ALEXEN avocat au barreau de PARIS, 47 rue de Monceau 75008 PARIS - vestiaire K 37 -

**- SOCIETE FRANCAISE DU RADIOTELEPHONE (SFR)**

Société anonyme au capital de 1.347.699.918 euros, dont le siège social est sis 42 Avenue de Friedland - 75008 PARIS - inscrite au Registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro B 403 106 537 - agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège -

Représentée par Maître Cyril FABRE, du Cabinet OJFI-ALEXEN avocat au barreau de PARIS, 47 rue de Monceau 75008 PARIS - vestiaire K 37 -

**- Société CEGETEL -**

Société par action simplifiée au capital de 213.529.000 euros - dont le siège social est sis 50 Place de L'Ellipse 92000 NANTERRE - inscrite au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro B 409 527 454 - agissant poursuites et diligences de son Président, Monsieur Denis MARTIN -

Représentée par Maître Cyril FABRE, du Cabinet OJFI-ALEXEN avocat au barreau de PARIS, 47 rue de Monceau 75008 PARIS - vestiaire K 37 -

**- Société FRANCE 3 -**

Société anonyme au capital de 20.760.000 euros - dont le siège social est sis 7 Esplanade Henri de France - 75015 PARIS - inscrite au Registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro B 327 181 715 - agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège -

Représentée par Maître Cyril FABRE, du Cabinet OJFI-ALEXEN avocat au barreau de PARIS, 47 rue de Monceau 75008 PARIS - vestiaire K 37 -

**- SOCIETE NATIONALE DE TELEVISION FRANCE 2 -**

Société Anonyme au capital de 40.690.000 euros - dont le siège social est sis 7 Esplanade Henri de France - 75015 PARIS - inscrite au Registre du Commerce et des sociétés de Paris sous le numéro B 326 300 167 - agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège -

Représentée par Maître Cyril FABRE, du Cabinet OJFI-ALEXEN avocat au barreau de PARIS, 47 rue de Monceau 75008 PARIS - vestiaire K 37 -

**- SOCIETE VOYAGEURS DU MONDE -**

Société Anonyme au capital de 3.151.604 euros - dont le siège social est sis 55 rue Sainte Anne - 75002 PARIS - inscrite au Registre du Commerce et des sociétés de Paris sous le numéro B 315 459 016 - agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège -

Représentée par Maître Cyril FABRE, du Cabinet OJFI-ALEXEN avocat au barreau de PARIS, 47 rue de Monceau 75008 PARIS - vestiaire K 37 -

Débats tenus à l'audience du 09 Novembre 2004 -

Nous, **Bernard DARCOS, Président**, assisté de Régine GREF, Greffier,

Après avoir entendu Maître ITEANU pour la société EURODNS et Monsieur Laurent N , Maître BARBRY du Cabinet Alain BENSOUSSAN pour L'AFNIC, Maître Isabelle LEROUX, Maître Marie-Laure ROUQUET, Maître Yves COURSIN, Maître André BERTRAND, et Maître Cyril FABRE pour les sociétés intervenantes volontaires,

Vu les motifs développés par la Société EURODNS et Monsieur Laurent N dans leur assignation en référé en date du 29 Octobre 2004 tendant à voir :

- ordonner à l'Association Française pour le Nommage Internet en Coopération dite AFNIC, qu'elle réactive tous les noms de domaine qu'elle a bloqués le 22 octobre 2004, enregistrés pour le compte des clients de l'Unité d'Enregistrement qu'elle a accréditée, la société EURODNS, par Monsieur Laurent N , sous astreinte de 50.000 euros par jour de retard,
- ordonner à L'AFNIC qu'elle publie en première page de son site l'ordonnance rendue,
- la condamner à payer à titre provisionnel aux demandeurs la somme de 75.000 euros et celle de 3.500 euros en application de l'article 700 du nouveau code de procédure civile ;

Vu les conclusions déposées à l'audience par l'AFNIC, défenderesse et par les sociétés intervenantes volontaires,



METTONS cette affaire en délibéré au 14 décembre 2004 ;

Mais, d'ores et déjà, eu égard à l'urgence qui s'attache à ce que soit constatées les positions respectives des parties telles qu'elles ont été débattues et arrêtées à l'audience de ce jour,

**AVANT DIRE DROIT,**

**DONNONS** acte aux intervenants volontaires de ce qu'ils ne sollicitent, selon le cas, que le transfert des noms de domaines, le maintien du blocage ou la radiation, et de ce qu'ils se désistent de leurs demandes formulées au titre de l'article 700 du nouveau code de procédure civile,

**DONNONS** acte à la société EURODNS et à Monsieur Laurent N , de ce qu'ils s'engagent corrélativement aux transferts des noms de domaine, aux maintiens du blocage ou aux radiations demandés par les comparants volontaires et ordonnés ci-après dans la présente décision,

**DONNONS** acte à la société EURODNS et à Monsieur Laurent N , pour l'avenir et en ce qui concerne les domaines actuellement bloqués, de ce qu'ils s'engagent, au vu d'une demande fondée sur un signe distinctif régulier et protégé, à adresser dans les meilleurs délais à l'AFNIC une demande de transfert au bénéfice du revendiquant ;

**ORDONNONS**, selon le cas, le transfert des noms de domaine, le maintien du blocage ou la radiation conformément aux demandes respectives des intervenants volontaires telles que figurant dans leurs écritures, auxquelles il est expressément renvoyé, et développées à la barre ;

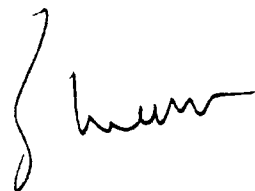
**AUTORISONS** la publication de la présente décision avant dire droit sur le site internet de chacun des demandeurs , défenderesse et comparants volontaires.

**AINSI PRONONCE A L'AUDIENCE PUBLIQUE DES REFERES DU NEUF NOVEMBRE DEUX MILLE QUATRE ET ONT SIGNE LE PRESIDENT ET LE GREFFIER.**

LE GREFFIER,



LE PRESIDENT.



**EN CONSÉQUENCE,**  
**LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,**

Mande et ordonne :

A tous huissiers de Justice, sur ce requis, de mettre la présente ordonnance à exécution,

Aux Procureurs Généraux et aux Procureurs de la République près les Tribunaux de Grande Instance d'y tenir la main,

A tous Commandants et Officiers de la force publique de prêter main-forte lorsqu'ils en seront légalement requis,

En foi de quoi la présente ordonnance a été signée par Monsieur le Président et le Greffier,

Pour expédition certifiée conforme délivrée en la forme exécutoire par Nous, Greffier soussigné, au Greffe du Tribunal de Grande Instance de VERSAILLES.

Le 10 novembre 2004

Le Greffier,

RG n° 04/1839

